



**HAL**  
open science

# LA FABRIQUE DE L'EVENTUEL EN GREC : LES FORTUNES DE ΤΥΧΟ

Camille Denizot, Sophie Vassilaki

► **To cite this version:**

Camille Denizot, Sophie Vassilaki. LA FABRIQUE DE L'EVENTUEL EN GREC : LES FORTUNES DE ΤΥΧΟ. The Greek Future and its History. Le futur grec et son histoire, 2017. hal-02106733

**HAL Id: hal-02106733**

**<https://hal.science/hal-02106733>**

Submitted on 23 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA FABRIQUE DE L'ÉVENTUEL EN GREC : LES FORTUNES DE TYXON<sup>1</sup>

**Camille DENIZOT et Sophie VASSILAKI**  
**Université Paris Ouest Nanterre et INALCO**  
**UMR 7041 ArScAn et UMR 8202 SeDyL, CNRS-IRD**

La présente étude est conçue comme une réflexion sur la notion d'éventuel. Nous comprenons celle-ci comme une catégorie, au sens où elle met en correspondance une forme (ou une configuration morpho-syntaxique) et une représentation notionnelle. En première approche, disons que cette notion renvoie à une représentation d'événements auxquels on peut s'attendre ou qui peuvent surgir, c'est-à-dire à une ouverture sur des mondes possibles, des représentations d'événements qui auraient des chances de se produire. Cette première définition de l'éventuel doit cependant être affinée ; c'est précisément l'objet de notre étude.

Une telle réflexion n'est pas sans implications d'un point de vue théorique : elle constitue une manière d'interroger une catégorie particulière. Or la catégorie de l'éventuel est subtile et n'est pas immédiatement accessible en termes de représentations de contenu, ce qui doit nous inciter à interroger la solidité des frontières avec des catégories mieux établies. Ainsi, la notion d'éventuel permet d'interroger la radicalité de la dichotomie entre temps et mode. L'organisation des faits morphologiques du grec nous donne précisément des éléments pour dépasser cette opposition trop rigide. En outre, une des manifestations de cette dichotomie temps / mode repose sur l'existence de marques assertives et non assertives. Or, d'une manière cruciale en grec, la notion d'éventuel telle que nous la définissons nous montre que ces frontières sont plus poreuses qu'on ne le pense<sup>2</sup>.

Dans cette optique, nous pensons pertinent de comparer grec ancien et grec moderne, conçus comme deux systèmes linguistiques différents et pourvus de leur cohérence propre. Nous n'adoptons pas pour ce faire une démarche diachronique, ce qui explique qu'il ne sera pas question de tous les états de langue intermédiaires.

---

<sup>1</sup> Deux versions préalables, légèrement différentes l'une de l'autre, ont été présentées en octobre 2014 lors du colloque *Les futurs grecs et leur histoire*, organisé à Bordeaux par Frédéric Lambert, et en avril 2015 lors du séminaire *Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives*, tenu à l'INALCO. Notre réflexion s'est enrichie grâce aux questions et aux remarques apportées à ces occasions par Rémi Camus, Richard Faure, Jean Lallot, Claire Le Feuvre, Theodore Markopoulos, Denis Paillard, Christos Papazoglou et Sarah de Vogüé. Nous tenons à remercier tout particulièrement Richard Faure, Jean Lallot, Claire Le Feuvre et Odile Mortier-Waldschidt pour leur lecture attentive d'une version antérieure de ce texte.

<sup>2</sup> Voir notamment le caractère assertif ou non assertif de la négation (*cf.* 1.2)

Une telle démarche serait évidemment légitime, mais elle s'inscrirait dans une autre perspective que la nôtre. Notre objectif n'est pas la description d'un passage du grec ancien au grec moderne, à supposer que l'histoire du mot τυχόν soit si simple ; il s'agit plutôt de comparer des représentations, en nous appuyant sur les formes et en particulier sur leur attestabilité.

Pour ce faire, nous choisissons le prisme de τυχόν, mot attesté sous la même forme graphique en grec ancien (prononcé [tyk<sup>h</sup>ón]) et en grec moderne (prononcé [tixón]). Ce mot peut trouver place dans les constructions de l'éventuel en grec moderne, mais non en grec ancien. Même si ce mot ne joue pas un rôle central dans la construction de l'éventuel, nous le considérons comme une voie d'accès éclairante pour entrer dans la problématique de l'éventuel, précisément à cause des différences d'attestation en grec ancien et en grec moderne. D'un point de vue morphologique, τυχόν est un participe au nominatif-accusatif neutre, issu d'une base τυχ- qui est celle de τύχη « chance, fortune, hasard ». En grec ancien, ce participe n'est déjà plus employé que comme adverbe, comme on le verra ; en grec moderne, où il n'est pas motivé morphologiquement au sein du système (ce qui n'est pas rare en grec moderne compte tenu du caractère diglossique de cette langue), il fonctionne comme un mot invariable, intercalaire ou en collocation, dont nous verrons plus précisément les caractéristiques. Nous partirons donc de ce mot attesté dans les constructions de l'éventuel du grec moderne mais non pas du grec ancien, pour interroger la notion de l'éventuel en partant d'une de ses marques.

Nous tenterons de comprendre comment la catégorie de l'éventuel se maintient tout en étant reconfigurée :

– En tant que catégorie, l'éventuel n'a pas exactement le même périmètre d'emploi dans les deux langues, et c'est en partie ce que montre l'emploi de τυχόν. Une telle différence n'est pas pour nous étonner étant données les importantes différences dans le système verbal du grec ancien et du grec moderne. Une juste évaluation de ces différences doit cependant nous permettre de circonscrire plus précisément ce qui constitue le noyau dur de la catégorie en tant que notion.

– Il s'agit également de voir comment τυχόν, dont l'étymologie fait intervenir le hasard et la fortune, voit sa signification et son statut discursif modelés par les configurations contextuelles auxquelles il participe, et plus largement par son insertion dans un système linguistique donné. Ainsi, τυχόν ne sort pas indemne de cette reconfiguration du système de l'éventuel en grec moderne.

## **1. LE SYSTEME DE L'EVENTUEL EN GREC ANCIEN ET EN GREC MODERNE**

Pour commencer, il n'est pas inutile de définir clairement ce que nous désignons par le terme « éventuel » sur une base morpho-syntaxique, en grec ancien comme en grec moderne : sur quelles marques nous appuyons-nous ? Précisons cependant que la présentation que nous proposons dans cette section se veut synthétique et simplifie un peu les données de chaque langue dans le détail : il s'agit

simplement de faire ressortir le plus clairement possible les grandes lignes du système, avant d'étudier plus précisément le rôle de *τυχόν* dans ce tableau général.

## 1.1. Organisation morphologique du temps, de l'aspect et du mode (TAM)

Pour situer l'éventuel dans le système verbal du grec, ancien et moderne, il convient de présenter l'organisation morphologique du temps, de l'aspect et du mode. En grec, ancien comme moderne, les deux catégories structurantes de la morphologie sont d'une part les thèmes verbaux, pourvus d'une valeur aspectuelle, et de l'autre les formations modales. Une présentation schématique de l'architecture de la morphologie verbale en grec ancien d'époque classique peut être donnée par le Tableau 1<sup>3</sup> :

Bases verbales	Modes personnels				Modes non personnels	
	Indicatif	Subjonctif	Optatif	Impératif	Participe	Infinitif
Thème de présent	Temps non passé (= présent) Temps passé (= imparfait)					
Thème d'aoriste	Temps passé (= aoriste)					
Thème de parfait	Temps non passé (= parfait) Temps passé (= plus-que- pft)					
(Thème de futur) <sup>4</sup>						

**Tableau 1** : Organisation schématique de la morphologie du TAM en grec ancien.

Par contraste, en grec moderne, le système verbal a été profondément reconfiguré par rapport au grec ancien, comme le Tableau 2 peut en donner une idée :

	Temps	Forme aspectuelle	Futur	Subjonctif	Impératif	Autres formations
Négation	<i>δεν</i>		<i>δεν θα</i>	<i>να μην</i>	--	
Thème de présent	Temps non passé (= présent)	<i>κλείνει</i>	<i>θα + κλείνει</i>	<i>να + κλείνει</i>		Gérondif

<sup>3</sup> Dans la mesure où nous souhaitons seulement mettre en évidence l'architecture, nous choisissons de ne pas exemplifier les différentes catégories.

<sup>4</sup> Nous faisons figurer ici le futur en considérant qu'il s'agit d'une ancienne forme modale, associée à un thème verbal qui peut être différent des trois autres (*cf.* οἶσω, ὄψομαι, etc.) et incompatible avec certains modes. Ce point n'est pas central pour notre propos, mais la position exacte du futur dans le système du TAM du grec ancien mériterait une étude à elle seule.

	<i>κλείνει</i>					
	Temps passé (= imparfait) <i>έκλεινε</i>					
Thème d'aoriste	Temps non- passé <i>κλείσει</i>	<i>κλείσει</i>	<i>θα +</i> <i>κλείσει</i>	<i>να +</i> <i>κλείσει</i>		Parfait périphrastique
	Temps passé (=aoriste) <i>έκλεισε</i>					

**Tableau 2 :** Organisation schématique de la morphologie du TAM en grec moderne

Il n'est pas utile de s'attarder sur le fait que d'un point de vue aspectuel, l'opposition se limite au thème de présent et au thème d'aoriste ; de même, le temps est toujours caractérisé par une opposition entre passé (augment sous certaines conditions et désinences secondaires) et non passé (sans augment et désinences primaires). Il est peut-être plus intéressant de souligner que d'un point de vue morphologique, on observe une grande économie dans la morphologie verbale, complétée par le recours à des prémorphèmes, *θα* au futur et *να* au subjonctif. Pour faciliter notre description, nous avons fait figurer un exemple de verbe régulier, le verbe « fermer », à la 3<sup>e</sup> personne du singulier. Sur thème de présent, la forme non-passée *κλείνει* sert à former des futurs et des subjonctifs, moyennant l'emploi du prémorphème adéquat. Sur thème d'aoriste, la forme non passée *κλείσει*, base verbale d'aoriste sans augment et avec des désinences primaires, n'existe pas à ce qu'on pourrait appeler l'indicatif, mais c'est bien elle qui est employée pour former futur et subjonctif avec les prémorphèmes *θα* et *να*. Pour que la présentation du système soit complète, il est donc nécessaire de faire apparaître une colonne supplémentaire que l'on a nommée prudemment « forme aspectuelle », pour ne pas avoir à trancher sur son statut modal<sup>5</sup>. Il est donc raisonnable de supposer également une telle forme pour le thème de présent, même si cette forme est totalement identique à celle de « l'indicatif », que nous avons fait apparaître sous la dénomination de Temps dans le Tableau 2. Ce sont ces formes (sans *να* et sans *θα*) qui seront au cœur de notre étude sur l'éventuel. Enfin, le Tableau 2 présente une information supplémentaire par rapport au Tableau 1, parce qu'elle joue un rôle important dans la question qui nous occupe : la nature de la négation. Ainsi, la négation assertive *δεν* est celle des formes de passé/non passé comme du futur, *μην* est la négation non assertive qu'on trouve au subjonctif<sup>6</sup>. La position de la négation par rapport au prémorphème n'est d'ailleurs pas sans intérêt : la négation précède l'ensemble prémorphème + forme aspectuelle au futur ; en revanche, elle s'intercale entre le prémorphème et la forme aspectuelle au subjonctif. C'est dans ce contexte morphologique profondément reconfiguré que s'insère l'éventuel.

<sup>5</sup> Pour une présentation et discussion de cette question, cf. Vassilaki (2005).

<sup>6</sup> Cf. R. D. Janda & B. D. Joseph (1999)

## 1.2. Position de « l'éventuel » dans le système hypothétique de chaque langue

Pour approcher la notion d'éventuel, il est commode de partir du système hypothétique où l'éventuel trouve une expression prototypique :

Désignation	Protase	Apodose
Réel	« si »+ indicatif	indicatif
<b>Éventuel</b>	<b>« si » + ᾗν + subjonctif</b>	
Potentiel	« si » + optatif	optatif + ᾗν
Irréel	« si » + indicatif imparfait ou aoriste	indicatif impft ou aoriste + ᾗν

**Tableau 3** : Expressions prototypiques du système hypothétique en grec ancien

Le système hypothétique du grec ancien distingue quatre niveaux, l'existence d'un optatif distinct du subjonctif servant de point d'appui à la distinction entre potentiel et éventuel. Sans entrer dans les nuances sémantiques entre ces différents degrés<sup>7</sup>, ce que la tradition grammaticale (francophone) désigne sous le nom d'éventuel en GA est l'association entre une forme au subjonctif et la particule modale ᾗν. De manière attendue pour une forme verbale au subjonctif, la négation employée est la négation non assertive μή<sup>8</sup>.

En grec moderne où les modes verbaux ont été entièrement reconfigurés, le système est nécessairement différent, comme le montre le Tableau 4 :

Désignation	Protase	Apodose
Réel	« si » + indicatif	indicatif
<b>Éventuel</b>	<b>« si » + forme aoristique « nue »</b>	futur
Potentiel/ Irréel	« si » + imparfait	particule θα + imparfait
Irréel	« si » + plus-que-parfait	particule θα + plus-que-pft / imparfait

**Tableau 4** : Expressions prototypiques du système hypothétique en grec moderne

Ce que nous appelons éventuel (et qui est désigné comme tel dans une partie de la tradition grammaticale grecque, το ενδεχόμενο ou προσδοκόμενο<sup>9</sup>), est l'emploi de la forme aspectuelle, essentiellement sur thème verbal d'aoriste, « nue », c'est-à-dire sans prémorphème να ou θα. Cette forme aoristique « nue », qui n'est pas assimilable à un subjonctif, comme le montre clairement l'emploi de la négation assertive δεν dans ces protases comme dans l'ensemble de ses emplois.

<sup>7</sup> Sur lesquelles nous renvoyons notamment à G. Wakker (1994 : 121-188).

<sup>8</sup> La négation μή est de toute façon attendue dans la protase d'un système hypothétique, mais de façon notable, cette même négation se retrouve également dans les temporelles et les relatives à l'éventuel que nous mentionnons dans la section suivante.

<sup>9</sup> Le terme προσδοκόμενο sert en particulier à désigner le type de construction hypothétique contenant l'éventuel en tant que forme (ao.nu) dans la protase.

### 1.3. Subjonctif + ἄν du grec ancien et thème aoristique nu du grec moderne

Ainsi, nous employons le même terme d'éventuel pour deux réalités morphosyntaxiques différentes, en nous appuyant en partie sur un usage terminologique francophone (et moins nettement, hellénophone). Est-ce légitime ? En fait, ces deux expressions (subjonctif + ἄν en grec ancien et thème aoristique « nu » en grec moderne) s'emploient, dans les deux langues dans des contextes syntaxiques et sémantiques comparables, au moins en première approche. Les deux expressions s'emploient principalement dans trois types de subordonnées :

(1) Les propositions hypothétiques qui expriment une attente et n'ont pas d'ancrage temporel<sup>10</sup> (cf. Tableaux 3 et 4 *supra*)

(1a) Grec ancien : ἐὰν ἔλθῃ<sup>11</sup> : « si tu viens »<sup>12</sup>

(1b) Grec moderne : ἀν φύγεις : « si tu pars »

(2) Les propositions temporelles sans repérage temporel explicite, impossibles quand le contenu propositionnel est déjà réalisé.

(2a) Grec ancien : ὅταν ἔλθῃς<sup>13</sup> : « quand tu viens »

(2b) Grec moderne : μόλις φύγει : « dès qu'il part »

(3) Certaines propositions relatives, les « relatives conditionnelles » dans la tradition grammaticale du grec ancien, les « relatives indéfinies » en grec moderne :

(3a) Grec ancien : ὅστινα ἄν βούλωνται<sup>14</sup> « celui qu'ils veulent »

(3b) Grec moderne : ὅποιος φύγει πρώτος « celui qui part le premier »

Ces trois emplois représentent l'immense majorité des emplois du subjonctif accompagné de ἄν en grec ancien et une partie importante de l'emploi du thème aoristique « nu » en grec moderne : en raison de ce remarquable parallélisme syntaxique, le terme d'éventuel nous semble un concept commode pour désigner des réalités morphosyntaxiques différentes dans les deux langues. Comme nous l'avons indiqué en introduction, cette notion renvoie à une représentation d'événements auxquels on peut s'attendre ou qui peuvent surgir, c'est-à-dire à une ouverture sur des mondes possibles. Il nous reste à présent à aborder ce qui constitue

<sup>10</sup> Les grammaires distinguent traditionnellement deux valeurs de ces propositions hypothétiques : un emploi itératif-distributif (lorsque l'apodose est à une forme verbale visant l'avenir) et un emploi générique (lorsque l'apodose est un présent) (cf. W. Goodwin, 1897, p. 163-4 vs p. 170-1, R. Kühner et B. Gerth, 1904, p. 473-476, ou A. Rijksbaron, 2006, p. 69-70). Pour un plaidoyer en faveur d'une seule valeur commune à ces deux emplois, voir E. J. Bakker (1994) qui emploie la notion de « non-fact modality » de T. Givón et C. Denizot (2014) qui s'appuie sur la théorie des univers de croyances et de mondes possibles de R. Martin (1987 et 1992). Selon cette dernière étude, dans les deux cas, l'emploi de l'éventuel relèverait d'un parcours de plusieurs mondes possibles (voire de la totalité des mondes possibles).

<sup>11</sup> Ésope, 163.2.7.

<sup>12</sup> Sauf mention contraire, toutes les traductions sont des traductions personnelles.

<sup>13</sup> Xénophon, *Cyropédie* 4.6.9.1.

<sup>14</sup> Isée 2.13.8.

le cœur de notre étude, c'est-à-dire ce que révèle *τυχόν* dans les deux systèmes. Le mot est en effet important en grec moderne pour tout ce qui relève de l'anticipation, alors que son rôle est inexistant dans le système de l'éventuel en grec ancien. À ce titre, il constitue un excellent révélateur du fonctionnement notionnel de l'éventuel dans les deux langues.

## 2. EN GREC MODERNE

### 2.1. Les données

Les constructions dans lesquelles nous trouvons le thème aoristique « nu » (désormais *ao.nu*), base morphologique de l'éventuel en grec moderne<sup>15</sup>, peuvent être distinguées en deux catégories. La première (A) est celle que nous venons de présenter (1.3) dont les trois composantes : (i) hypothétiques, (ii) temporelles, (iii) relatives indéfinies conditionnelles, forment un système cohérent et, comme nous venons de le voir, en parfaite correspondance avec les constructions analogues du grec ancien. La seconde (B), sans correspondant immédiat en grec ancien, est celle des subordonnées dites de « crainte » à valeur d'anticipation (procès visé, espéré, redouté) : « pour éviter que », « de peur que », « dans l'espoir de »<sup>16</sup>.

Nous donnons ci-après la liste complète des constructions en question (\* indique que l'emploi de *τυχόν* est possible) :

- A. (i) hypothétiques : si, quand/si, peut-être : *αν\** / *άμα\** / *όταν\** / *ίσως κλείσει*  
(ii) temporelles (sans repérage explicite) :  
« quand » : *άμα* / *όταν* / *σαν κλείσει*  
« après que », « avant que » : *αφού* / *πριν κλείσει*  
« dès que », « à peine » : *μόλις* / *έτσι και* / *με το που κλείσει*  
(iii) relatives libres/corrélatives/indéfinies, introduites par les pronoms relatifs corrélatifs indéfinis en *ό-* :  
*όποιος\*κλείσει, όσοι\*κλείσουν* « celui/celle/ceux/celles qui... »  
*ό,τι\**, *όπως*, *όσο*, *όπου\*κλείσει* « tout/quoi que ce soit ce qui/que », « quelle que soit la manière », « quelle que soit la quantité », « où que ce soit »
- B. subordonnées dites de « crainte » à valeur d'anticipation (procès visé, espéré, redouté) :  
« pour éviter que », « de peur que », « dans l'espoir de »  
*μπας και* / *μην\** (*και*) / *μην τύχει και* / *μήπως\** *κλείσει*

<sup>15</sup> Cf. Tzartanos (1946, § 196, p. 300) : « subjonctif simple » *i.e.* sans les pré-morphèmes *ας* ou *να* (*υποτακτική απλή, ήτοι χωρίς το ας ή το να μπροστά της*), à valeur de futur (*μελλοντική*), normalement sur thème d'aoriste (*κανονικά του αορίστου*), ayant comme marque de négation *δεν* (*άρνησις δεν*)

<sup>16</sup> Sur la syntaxe de ces subordonnées, cf. Vassilaki (2005).



Pour ce qui est des autres emplois de *τυχόν*, nous ne ferons que mentionner celui, très proliférant, en syntagme nominal ; c'est un emploi de registre savant (tours figés qui traduisent — souvent à partir d'autres langues — différentes nuances de l'éventuel) attesté notamment dans la langue des médias, de l'administration, etc. dans le sens de *πιθανός* « le(s) possible(s)... », *όποιος* « les quelques... », *ενδεχόμενος* « pour d'éventuels, en cas de... », *που ίσως* « qui peut-être... » ou comme simple déterminant indéfini.

- (4a) η αντιμετώπιση *τυχόν* προβλημάτων « le traitement d'éventuels problèmes »
- (4b) τα *τυχόν* υπολείμματα κρέμας « les quelques résidus de crème »
- (4c) οι *τυχόν* επιζώντες « les éventuels survivants »
- (4d) για *τυχόν* παρατηρήσεις « pour d'éventuelles remarques »
- (4e) προσοχή σε *τυχόν* απομιμήσεις « attention aux éventuelles imitations »

## 2.2. L'emploi avec les conjonctions *αν* « si », *μην* « pour éviter que, de peur que » et *μήπως* « est-ce que par hasard »

Dans cette étude nous ne traiterons que de deux constructions, à savoir les hypothétiques introduites par *αν* « si », ainsi que des subordonnées de « crainte », dans la mesure où elles constituent les deux contextes d'emploi de *τυχόν* — en collocation donc avec *αν* et *μην* + (très majoritairement) thème d'aoriste — de loin les plus attestés. L'emploi de *τυχόν* dans ces deux constructions est confirmé tant par les données de notre corpus que par les deux grands dictionnaires du grec moderne<sup>17</sup>. L'adverbe participe à la valeur d'éventuel (au sens large) des hypothétiques, quel que soit le temps/mode de la forme verbale (*αν*+Vprésent, imparfait, aoriste, *αο.νυ...*), ainsi que des subordonnées de « crainte »/d'anticipation qui, elles, ne sont marquées que par la forme *αο.νυ*.

Notons par ailleurs que *τυχόν* peut être employé en alternance avec la forme verbale (thème d'aoriste) *τύχει*, 3<sup>e</sup> pers. sing. à valeur impersonnelle du *ν. τυχαίνω*, « il se trouve, il arrive par hasard ». Cette forme verbale peut se construire soit avec l'éventuel « *και + αο.νυ* », *αν τύχει και πας* « si (jamais, par hasard, d'aventure) tu y vas » soit avec le subjonctif « *να+ αο* », *αν τύχει να πας* (traduction identique hors contexte).

La négation est marquée par la forme assertive *δεν*, immédiatement antéposée au verbe (*cf. fut. δεν θα κλείσει* et subj. *να μην κλείσει*) : *αν δεν κλείσει, μην/μήπως δεν κλείσει*. Ce trait peut être considéré comme fondamental lorsqu'il s'agit de détecter une construction relevant de l'éventuel.

<sup>17</sup> Cf. Babiniotis (2009) et Triandaphyllidis (1998)

## 2.3. Le corpus

Le corpus sur lequel nous nous sommes appuyées est issu de la base de données électronique « Hellenic National Corpus » de l'Institut de traitement automatique de la langue grecque (Ινστιτούτο Επεξεργασίας του Λόγου), du Centre de recherches « Athena », mis à jour par des exemples provenant d'internet (après diverses vérifications auprès de locuteurs hellénophones vivant en Grèce) et complété par un petit corpus littéraire.

Comme nous venons de le mentionner, le fonctionnement de *τυχόν* peut être décrit avec plus de précision, notamment sur le plan sémantique et discursif, par la prise en compte de son alternance avec la forme verbale impersonnelle *τύχει*, considérée, elle, par ailleurs, comme relevant d'un registre courant. Il est cependant important de ne pas se contenter de différencier ces deux formes sur le seul plan du registre.

## 2.4. *τυχόν* vs *τύχει* : examen des emplois

### Cas I : en protase d'une construction hypothétique

**αν τυχόν** (και) (δεν) + v.aο.νυ « si par hasard, si d'aventure »  
**αν τύχει και** (δεν) + v.aο.νυ  
**αν τύχει να** (μην) + v.aο (rares exemples au pr)

#### 2.4.1. Emploi de (αν) *τυχόν* (και) :

- (5a) **Αν τυχόν** το θυμηθείς, μου το φέρνεις  
**Αν τύχει και** το θυμηθείς, μου το φέρνεις  
**Αν τύχει να** το θυμηθείς, μου το φέρνεις  
 « Si jamais tu y penses, tu me l'apportes »
- (5b) **Αν τυχόν** παρατηρήσετε οποιεσδήποτε άλλες παρενέργειες, σταματήστε αμέσως τη χορήγηση του φαρμάκου  
 ?**Αν τύχει να/και** παρατηρήσετε οποιεσδήποτε άλλες παρενέργειες, σταματήστε αμέσως τη χορήγηση του φαρμάκου  
 « Si jamais vous remarquiez d'autres effets secondaires, arrêtez immédiatement le traitement (l'administration du médicament) »
- (5c) **Αν τυχόν (και)** δεν το θέλεις, δώσ'το μου  
 ? **Αν τύχει και** δεν το θέλεις, δώσ'το μου  
 ?? **Αν τύχει να μην** το θέλεις, δώσ'το μου  
 « Si jamais/par hasard/d'aventure tu n'en voulais pas, donne-le moi »
- (5d) ?? Τον χειμώνα, **αν τυχόν (κι)** ανοίξουν οι ουρανοί και πλημμυρίσουν τα μπουκωμένα ποτάμια [...]

Τον χειμώνα, **αν τύχει και** ανοίξουν οι ουρανοί και πλημμυρίσουν τα μπουκωμένα ποτάμια [...]

« L'hiver, s'il arrive que *litt.* les cieux s'ouvrent (« en cas de pluies torrentielles ») et que les fleuves bouchés / engorgés débordent [...] »

Excluant une collocation avec le prémorphème du subjonctif *να*, *τυχόν* introduit une part d'altérité convoquée par la *τύχη*, sa base étymologique, le hasard, la chance, la fortune. Il fait entrer dans le champ de la représentation de l'éventuel (« ce à quoi on peut normalement s'attendre »), une occurrence fictive d'inattendu, d'inopiné pouvant être prise en considération. L'emploi de *τυχόν* dans ce cas estompe le caractère hors-champ de l'inattendu en l'inscrivant dans l'altérité du schéma « canonique » de l'éventuel, tel qu'il est configuré dans les hypothétiques, *i.e.* comme équipondéré : pouvant se produire ou pas. Dans ce sens, *τυχόν* paraît moins naturel (sans qu'on puisse parler d'agrammaticalité) lorsque les circonstances d'un procès, en (5d) par ex. <pluie-en-hiver>, écartent le scénario de la pluie, alors qu'elle est normalement attendue. En revanche, l'emploi de *τυχόν* est perçu comme naturel dans (5b), où des effets indésirables supplémentaires d'un médicament – autres ceux protocolairement prévus – peuvent apparaître, ce qui relève d'un événement certes « indésirable » (en tout cas, présenté comme non attendu, car « probablement » serait tabou dans ce cas, un événement est, ou il n'est pas), mais pas totalement écarté du scénario, c'est ce qu'en tout cas marque l'emploi de *τυχόν* ici.

#### 2.4.2. Emploi de (αν)τύχει και / (αν)τύχει να

La forme impersonnelle (αν) *τύχει* (ao.nu) « (s')il arrive » met en place une construction verbale – ce qui n'est pas le cas de l'adverbe *τυχόν* –, compatible *a priori* aussi bien avec la conjonction *και* introduisant l'éventuel dans une suite verbale (< ao.nu και ao.nu >, par ex. *αν τύχει και το θυμηθείς*) qu'avec le subjonctif (*αν τύχει να το θυμηθείς*). Le subjonctif introduit par *να* marque une représentation modale de l'ensemble des occurrences fictives d'un événement sans viser ou distinguer un cas particulier ; cela implique que seul le domaine de représentation intérieur à la relation visée est pris en compte<sup>18</sup>. À la différence de cette configuration, la conjonction de coordination établissant un lien direct, sans visée, entre les deux formes ao.nu inscrit la deuxième dans la portée de la première, avec un effet d'enchaînement prospectif. Le marquage à l'éventuel permet ainsi de distinguer des « cas » dont l'existence effective/fictive est envisagée et

<sup>18</sup> Le métalangage utilisé ici fait référence à la théorie d'A. Culioli et au programme élaboré par le groupe TOPE ; sur les questions relatives aux TAM, cf. J.-J. Franckel (1989), A. Culioli & D. Paillard (1987), S. de Vogüé (1999). Par ailleurs, dans un cadre d'analyse assez proche, les données étudiées par Sybille de Pury-Thoumi (1981) présentent des analogies frappantes avec celles du grec.

conjointement des cas « autres », des « ou pas », que le subjonctif n'intègre pas au champ de représentation.

Compte tenu de toutes ces considérations à propos de l'alternance *τυχόν* / *τύχει*, l'ex. (5d) « l'hiver, en cas de fortes pluies (puisqu'il y a normalement des chances qu'il pleuve en hiver)... » paraît plus acceptable avec *τύχει και* qu'avec *τυχόν*. Dans le sens inverse, ex. (5b), les effets secondaires d'un médicament, tout au moins dans la notice l'accompagnant, ne peuvent être considérés que comme relevant du *τυχόν* (« si d'aventure »). L'emploi de la forme verbale entraînerait ici la lecture de l'effet indésirable comme pouvant se produire ou pas, de manière aléatoire, ce qui serait assez inquiétant pour le patient-consommateur. Il est enfin aisé de comprendre, sous cette grille d'analyse, la quasi synonymie ou interchangeabilité des deux constructions dans l'ex. (5a).

## Cas II (en interlocution)

<b>μην</b>	<b>τυχόν</b>	(και)	(δεν)	+ ao.nu
<b>μην</b>	<b>τύχει</b>	<b>και</b>	(δεν)	+ ao.nu
<b>*μην</b>	<b>τύχει</b>	<b>να</b>	(μην)	+ subj.ao

- (6a) **Μην τυχόν (και) δεν έρθεις**  
**Μην τύχει και δεν έρθεις**  
**\*Μην τύχει να μην έρθεις**  
 « N'y pense même pas, à ne pas venir ! / Pas question que tu ne viennes pas »
- (6b) **Μην τυχόν και του πεις τίποτα απ'αυτά που σου είπα, αλίμονό σου**  
**Μην τύχει και του πεις τίποτα απ'αυτά που σου είπα, αλίμονό σου**  
**\*Μην τύχει να του πεις...**  
 « Surtout ne lui dis rien (n'ose pas) de ce que je t'ai dit, je te préviens (Gare à toi ! / fais gaffe !) »

Les constructions avec *μην* sont incompatibles avec le subjonctif, seul l'éventuel marqué par la forme *ao.nu* et (non obligatoirement) introduit par *και* est admis. Cette contrainte formelle peut s'expliquer par le fait que, d'une position hors ancrage situationnel marquée par la forme *ao.nu*, l'énonciateur s'adressant au co-énonciateur écarte d'emblée, depuis sa seule position subjective, au sens où il n'y a pas ici de rapport d'opposition ou de conflit face à une relation déjà posée, toute entrée dans le domaine de représentation de l'événement en tant qu'espace des possibles, ce que suppose le subjonctif. C'est *μην* qui marque formellement cette opération ; la valeur est celle d'un avertissement, d'une mise en garde ou d'une injonction forte, cf. ex. (6a) et (6b), « n'y pense même pas, à ... ». Comme attendu la négation est *δεν* en cohérence avec le marquage éventuel.

La différence entre *τυχόν* et *τύχει*, quoiqu'ici estompée, est celle décrite précédemment. *Τυχόν* qui tient compte de l'imprévu, détache l'injonction de tout contexte préalable. *Τύχει* convoquant en tant que forme verbale les circonstances

d'un procès insère la séquence dans une suite textuelle (ici toujours en interlocution) et fait implicitement référence à ce qui précède. Dans l'ex. (6a), l'énonciateur demande à son co-locuteur d'écarter d'emblée toute autre représentation (choix ou hésitation préalables) que celle de venir.

Mentionnons aussi les cas de (6c) et (6d) qui relèvent d'une variante connue des constructions avec *μην*, le souhait de type évitatif (« il m'est arrivé de..., je ne le souhaite à personne / à éviter absolument »). Ici *τυχόν* est exclu, tout comme le marquage à l'éventuel (*και* impossible) ; il s'agit d'un souhait destiné explicitement au co-énonciateur (*cf.* σου, qui a ici une valeur détrimentale) de rester à l'abri d'une expérience à éviter absolument (« sinon tu es perdu »). L'intonation est différente des tours précédents (souhait vs avertissement) :

[Vœux : « c'est tout ce que je te souhaite »]

(6c) (Να) **Μη σου τύχει να / ??και** σε ξυπνήσουν έτσι

« Tout ce que je te souhaite, c'est de ne pas être réveillé comme ça ! »

(6d) (Να) **Μη σου τύχει να / ??και** πέσεις στα χέρια αυτών των γιατρών

« Qu'il ne t'arrive pas de tomber entre les mains de médecins pareils »

### Cas III (en subordination, enchaînement prospectif)

#### P1 *μην τυχόν και* P2

v.aο.nu / imparfait

=> rares alternances (ex. 7g) avec la forme verbale *τύχει* (*και* + aο.nu)

Valeurs : anticipation (afin d'éviter que, de peur que, en espérant que)

(7a) Εδώ πρέπει να προσέχετε συνεχώς **μην τυχόν και** σας κλέψουν την τσάντα.

« Ici il faut que vous soyez constamment sur vos gardes, pour ne pas risquer de vous faire voler votre sac. »

(7b) Πήρε μαζί του και την ταυτότητά του, **μην τυχόν και** του τη ζητήσουν.

« Il a pris avec lui sa carte d'identité au (pour le) cas où on la lui réclamerait. »

(7c) Το έκρυψε, **μην τυχόν και** το βρουν και του το πάρουν.

« Il l'a caché pour éviter qu'on ne le trouve et qu'on ne le lui confisque. »

(7d) Το αφεντικό καταχάρηκε που θα κοιμόμουνά μέσα — **μην τυχόν και** τον κλέψουν — τα πολύτιμα ξύλα του.

« Le patron était très content de savoir que j'allais dormir sur place (dans la fabrique de bois / scierie) — des fois qu'on le volerait — ah, son bois (si) précieux » (ironique).

(7e) Σταθήκαμε να το σταματήσουμε (το φορτηγό) **μην τυχόν και** μας έπαιρνε.

« Nous nous sommes arrêtés pour faire signe (au camion) pour le cas où (dans l'espoir que / des fois que) il accepterait de nous embarquer. »

(7f) Κοίταζε να βρει το παλιό πηγάδι, **μην τυχόν και** βρισκόταν καμιά στάλα νερό για να ζήσουν.

« Il était à la recherche du vieux puits, au cas où / des fois qu'il y resterait (ne serait-ce qu') une goutte d'eau pour qu'ils puissent vivre. »

- (7g) Πήγαν όλοι με μια σακούλα στην τσέπη, **μήπως τύχει και** δουν τις χρυσές λίρες να ξεφυτρώνουν απ' το χώμα.  
 « Ils sont allés tous avec un petit sac dans la poche dans l'espoir de voir / des fois qu'ils verraient les lires en or pousser de la terre »

Ce cas de construction complexe s'organise autour d'une configuration d'éventuel quasiment sans variation et conserve les principales caractéristiques du cas précédent à l'exception notable de la relation intersubjective. La collocation *μην τυχόν και* est ici subordonnante au sens où elle relie P1 à une suite, P2, redoutée ou espérée, selon le cas. Nous observons ainsi que la crainte et l'espoir sont deux valeurs possibles quoique antinomiques de cette configuration. Si l'on transpose ici l'analyse du cas II où l'énonciateur écarte ou évite d'emblée l'équivalent de P2, l'interprétation à l'intérieur de ce schéma d'exemples fréquents tels (7e), (7f) et (7g) pose problème, puisque P2 représente dans ces cas un objectif à atteindre et non pas à éviter. Nous pensons cependant qu'une analyse unitaire de l'ensemble des ex. (7) est possible et même nécessaire si l'on veut rendre de compte de la cohérence de cette catégorie. En décomposant les étapes de P1 à P2, voici ce que l'on obtient :

(P1) < anticipation de risque de : vol, découverte, pénurie, absence > =>

**P1** <agir de telle sorte> **P2**

- soit évité bien qu'initialement représenté comme fortement probable
- soit atteint bien qu'initialement représenté comme fortement improbable

Nous constatons que P1 renvoie à une représentation unitaire et P2 à des représentations complémentaires. Il s'agit dans les deux cas d'inverser ce qui est initialement et normalement prévu ; les ex. (7a) à (7d) ne nécessitent pas de commentaire particulier, pour les ex. (7e) à (7g), P1 est fondé sur un préalable négatif suscitant la représentation de risque : aucun camion ne s'arrête en temps de guerre, il n'y a pas une goutte d'eau sur une terre stérile, il n'y a pas de lires en or qui germent dans la terre. Il s'agit ainsi de créer de l'espoir (à partir d'une situation désespérée), de l'attente sur les chances que P2 puisse être le cas (se produire) conférant à celui-ci un caractère singulier et surprenant (si « d'aventure » et contre toute attente). Notons enfin que la collocation *μην τυχόν και* est ici proche du subordonnant *μπας και*<sup>19</sup> où P2 est bien davantage orienté vers la lecture « espoir / attente » : *για να σου δώσω και άλλο παράδειγμα μμπας και καταλάβεις (ao.nu) τι εννοούσα* « que je te donne un autre exemple des fois que tu comprendrais ce que je voulais dire ».

<sup>19</sup> Noter la variante littéraire *μην μμπας και* : *Κοίταζαν πότε τον σταυρό, πότε τη γη, και δεν έλεγαν τίποτα, μμπας και ακούσει το κακό κι έρθει* « Ils regardaient tantôt la croix tantôt la terre des fois qu'il entendrait le bruit et qu'il viendrait » (N. Kazantzakis, *Le rapport au Gréco*).

### Cas IV Interrogatives directes

**μήπως τυχόν** + v.ind.  
**μήπως τυχόν** + ?και + v.ind.  
**μήπως έτυχε** aor.ind. + να + subj.ao  
**μήπως έτυχε** aor.ind. + να + aor.  
**μήπως έτυχε** aor.ind. + και + aor.ind.  
 « Est-ce que par hasard... ? »  
 Interrogation modulée, détour poli.

- (8a) **Μήπως τυχόν** είδες (aor.ind) κάποιον να μπαίνει;  
 ?**Μήπως τυχόν και** είδες (aor.ind) κάποιον να μπαίνει;  
**Μήπως έτυχε** (aor.ind) να δεις (subj.ao) / ?**και** είδες (aor.ind) κάποιον να μπαίνει;  
 « Est-ce que par hasard tu aurais vu quelqu'un entrer ? »
- (8b) **Μήπως τυχόν** το ήθελες (imparfait) για σένα;  
 \***Μήπως έτυχε να** το ήθελες για σένα;  
 « Tu ne le voulais pas pour toi, par hasard ? » (dis-moi clairement, rassure-moi)
- (8c) **Μήπως τυχόν** σε πείραξε (aor.ind) ;  
 \***Μήπως έτυχε να** σε πείραξε;  
 « Ça ne t'aurait pas vexé, par hasard, » (dis-moi clairement, rassure-moi)

Cet emploi de **τυχόν** postposé à l'interrogatif **μήπως** (composé de **μην** et de **πως** « dans une certaine mesure ») ne relève pas d'un cas de collocation comme ceux que nous venons d'examiner. L'interrogatif se construit ici avec l'indicatif (*cf.* **μήπως θα έρθει** fut.), et **τυχόν** fonctionne comme un élément intercalaire, renforçant le sens du hasard, avec un effet quelque peu pléonastique, d'où la relative marginalité de cette construction. L'éventuel (ao.nu) n'est attesté que lorsque **μήπως** s'emploie en subordonnant, *i.e.* en tant que variante à nuance interrogative (indirecte) de **μην** (φοβάμαι **μην** / **μήπως φύγει** « j'ai peur qu'il s'en aille »). Quant à l'alternance de **τυχόν** / **έτυχε**, elle est régulée selon les principes exposés plus haut.

### Cas V (en subordination, proposition relative)

x **που τυχόν +ind** = fut. (θα + v) très majoritaire  
 prés./imparfait...  
 x rel. qui/que

- (9a) Το πρόσθετο κόστος **που τυχόν θα** προκύψει (fut.) από την εφαρμογή αυτών των μέτρων.  
 « Le coût supplémentaire que pourrait entraîner la mise en place de ces mesures... »
- (9b) Μικρή καθυστέρηση **που τυχόν θα** παρουσιαστεί (fut.) δεν θα εμποδίσει τους καθηγητές στο διδακτικό τους έργο.

« Le/un (pas de déterminant en grec) léger retard susceptible de se produire n'empêchera pas (pénalisera pas) les enseignants dans le déroulement de leurs cours. »

(9c) Οι ακτίνες X ανιχνεύουν τα όπλα **που τυχόν** κρύβονται (pres.) στις σχολικές τσάντες.

« Les rayons X détectent les armes qui pourraient être dissimulées dans les sacs scolaires. »

(9d) Οι περισσότεροι φοβούνται την κάμερα **που τυχόν θα** τρύπωνε (θα+imparft) στην κρεβατοκάμαρά τους.

« La plupart des gens ont peur de la caméra qui pourrait se glisser dans leur chambre à coucher. »

Ce dernier cas présente des analogies avec le précédent : il n'y a pas de collocation avec le relatif *που* ; *τυχόν* ne contribue pas à la construction d'une valeur non compositionnelle, il reste intercalaire. Le verbe de la relative est à l'indicatif, l'emploi de l'éventuel impossible. Le subjonctif (*που τυχόν να*) est très rare et à la limite de l'acceptabilité, le pré-morphème *να* ne marquant rien de particulier dans les quelques exemples attestés, cf. “Μπλόκο” στο άνοιγμα τραπεζικών λογαριασμών *που τυχόν να* διατηρούν (présent !) έλληνες βουλευτές στην Ελβετία « Blocage de l'accès aux comptes bancaire dont (*που*) disposeraient (*τυχόν*) des députés grecs en Suisse ». Nous relevons toutefois la fréquence marquée du futur (*που τυχόν θα+ν*) dont l'emploi intercalaire de *τυχόν* accentue la valeur prospective-éventuelle.

### 3. EN GREC ANCIEN

Si *τυχόν* est en grec moderne étroitement associé à la forme d'éventuel (la forme aoristique « nue »), ce mot joue un rôle tout différent en grec ancien, ce qui permet de mesurer la distance entre les deux expressions de l'éventuel dans les deux langues.

#### 3.1. Les données

Pour le grec ancien, l'étude s'appuie sur un corpus de presque 200 occurrences (établi à partir du *TLG*). Celui-ci est constitué des occurrences de *τυχόν* adverbial, sans article. L'adverbe, peu fréquent, apparaît à l'époque classique, et même plus précisément au IV<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>, et se trouve de plus en plus employé au fil des siècles. Notre relevé exhaustif (jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère inclus) comprend 191 occurrences qui se répartissent comme suit :

– Époque classique (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère) : 26 occurrences ;

<sup>20</sup> Auparavant, on ne trouve que deux occurrences, dans des fragments, de l'expression *τυχόν ἴσως* (Euripide, *Fragment* 953 (Nauck) 1. 9 ; Épicharme, *Fragment* 38 (Diels-Kranz), 1. 3), sur laquelle nous reviendrons en 3.3.



- Époque hellénistique (2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> siècle-II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, d’Aristote à Polybe) : 44 occurrences ;
- Époque romaine (I<sup>e</sup> siècle avant notre ère-II<sup>e</sup> siècle de notre ère) : 121 occurrences.

Le terme continue à être employé assez fréquemment après cette date, de façon notable par les auteurs chrétiens (ainsi Origène, Grégoire de Nysse, Eusèbe de Césarée, Grégoire de Nazianze, Basile de Césarée, etc.)<sup>21</sup>.

Ce relevé ne prend pas en considération les emplois de τυχόν fonctionnant comme participe neutre, que celui-ci soit inséré dans un syntagme nominal, ou qu’il se trouve en apposition. Cette remarque appelle quelques précisions car si, en grec moderne, τυχόν est une forme héritée et morphologiquement non productive et non motivée<sup>22</sup>, en grec ancien, la forme adverbiale est identique à celle du participe neutre au nominatif-accusatif. L’adverbe τυχόν n’est probablement pas originellement un neutre adverbial, formation rarissime pour un participe<sup>23</sup>, mais de façon sensiblement plus plausible, un accusatif absolu impersonnel<sup>24</sup>. Cette origine probable n’est cependant pas attestée syntaxiquement dans les textes, caractéristique qui incite à la prudence : si l’on trouve des exemples où τυχόν est bien prédicatif, il ne s’agit pas d’emplois absolus comparables à ceux que l’on peut trouver avec la forme δέον par exemple :

- (10) Εἰ δὲ πάλαι **δέον** τιμωρεῖσθαι ὕστερον ἡμεῖς τιμωρούμεθα [...] (Lysias, 13.84.3)  
 « Mais si nous, nous châtons après coup, alors qu’il fallait châtier depuis longtemps »<sup>25</sup>

De tels exemples n’existent pas avec τυχόν qui se comporte réellement comme un adverbe dépourvu de valence verbale. Ce que disent F. Blass et A. Debrunner (1976, p. 247) de τυχόν dans le grec du *Nouveau Testament* est vrai dès l’apparition de ce mot au IV<sup>e</sup> siècle : « *Der einzige, verdunkelte Rest des Acc. abs. ist τυχόν “vielleicht”* ». S’il s’agit bien d’un exemple d’ancien accusatif absolu, la forme est obscurcie et ne signifie plus « comme il se trouve », mais fonctionne comme un adverbe.

<sup>21</sup> À mettre en relation avec les remarques de S. Vassilaki 2003, p. 219 sur l’abondance de τάχα dans les textes chrétiens.

<sup>22</sup> Si τυχόν est lexicalement rapprochable dans la synchronie du grec moderne de la forme τυχών, τυχούσα, τυχόν (« n’importe lequel », « le premier venu »), le lien morphologique, et syntaxique entre les deux mots est loin d’être évident en synchronie.

<sup>23</sup> Audrey Mathys (2014) signale uniquement deux formes, φαέθοντα (Sophocle, *Ajax* 929) et πεφροντικός (Euripide, *Alceste* 773), toutes deux dans des contextes problématiques.

<sup>24</sup> Cf. entre autres, *LSJ* (s.u. A.5), Schwyzler et Debrunner (1958, p. 621).

<sup>25</sup> Cité par A. Mathys (2014, p. 6).

### 3.2. Le fonctionnement syntaxique d'un adverbe

En tant qu'adverbe, *τυχόν* a plusieurs incidences possibles. Il peut ainsi être incident à un syntagme nominal, comme dans l'exemple 11 (21 occurrences) ou à un syntagme prépositionnel comme dans l'exemple 12 (8 occurrences) :

- (11) Ὅπου πατήρ ἐστι καὶ υἱεῖς ἄνδρες, **τυχόν** δὲ καὶ τούτων παῖδες, ἐνταῦθ' ἀνάγκη πολλὰς καὶ μηδὲν ὁμοίας εἶναι βουλῆσεις (Démosthène, 25.88.2)  
« Là où il y a un père et des fils (de l'âge d')hommes, et éventuellement aussi les enfants de ceux-ci, là, il est nécessaire que les volontés soient nombreuses et en rien identiques »
- (12) Ἥισχύνοντο γὰρ οἶμαι οἱ δικασταί, εἰ φανήσεται ὁ αὐτὸς ἀνὴρ ἐν τῇ αὐτῇ πόλει, **τυχόν** δὲ καὶ ἐν τῷ αὐτῷ ἐνιαυτῷ [...] (Eschine, *Contre Ctésiphon*, 10.5)  
« Car les juges avaient honte, je pense, que le même homme fasse son apparition dans la même ville, et peut-être même la même année »

En tant qu'adverbe, *τυχόν* peut également être incident au prédicat de forme verbale. Dans bien des exemples, cet adverbe se situe au contact immédiat du verbe (41 occurrences), soit immédiatement après le verbe (11 occurrences), soit immédiatement avant le verbe (18 occurrences), soit immédiatement avant ἄν et le verbe (12 occurrences), comme dans l'exemple :

- (13) Ἀνὴρ μὲν γὰρ ἀσεβῆς καὶ πονηρὸς **τυχόν** ἄν φθάσειεν τελευτήσας πρὶν δοῦναι δίκην τῶν ἡμαρτημένων (Isocrate, *Sur la paix* 120.3)  
« En effet, il peut arriver qu'un homme impie et mauvais meure avant d'être châtié pour ses fautes » (litt. un homme impie et mauvais peut peut-être mourir)

L'adverbe peut enfin être incident à une proposition, fonctionnant sur l'énonciation plus que sur l'énoncé. Dans cet emploi, il se trouve typiquement en position thématique, avant la particule en position de Wackernagel ; ce positionnement dans la proposition est d'ailleurs fréquent : dans notre corpus, on trouve 15 occurrences de *τυχόν μὲν*, 26 occurrences de *τυχόν δέ* et six occurrences avec une autre particule (γάρ à 5 reprises, et οὖν une fois). Les constructions où *τυχόν* est incident à la proposition se trouvent dès l'époque classique<sup>26</sup>, mais les exemples les plus spectaculaires sont postérieurs :

- (14) Ἐν δὲ τῇ βουλῇ Μαρκελλίνου καὶ Δομιτίου Πομπήιον ἐρωτῶντων εἰ μέτεισιν ὑπατεῖαν, ἀπεκρίνατο **τυχόν** μὲν μετιέναι, **τυχόν** δὲ μὴ μετιέναι. (Plutarque, *Crassus*, 15.2.3)

<sup>26</sup> Par exemple Isocrate, *Panégyrique* 171.1, Xénophon *Anabase* 6.1.20.4 (= exemple 18 *infra*), Démosthène 18.121.2, etc.

« Au sénat, quand Marcellinus et Domitius demandèrent à Pompée s'il brigait le consulat, celui-ci répondit que peut-être il le briguerait, peut-être il ne le briguerait pas »<sup>27</sup>.

Dans un passage d'Arrien (*Anabase*, 3.26.4.2), cette construction sert à introduire directement une subordonnée : *τυχὸν μὲν ὅτι [...], τυχὸν δὲ ὅτι [...]*, « peut-être parce que [...], peut-être parce que [...] ». Dans ce rôle syntaxique, *τυχόν* peut être mis sur le même plan que *ἴσως*<sup>28</sup>.

Notons d'ailleurs que cet emploi adverbial a été morphologiquement explicité par la création d'un adverbe *τυχόντως*, seul exemple d'adverbe bâti sur thème d'aoriste actif en grec, selon A. Mathys (2014, p. 1). Les exemples sont très peu nombreux (7 occurrences) et sont cantonnés à l'époque hellénistique<sup>29</sup>. En raisonnant *a posteriori*, on peut penser que la création de cette forme vise à expliciter la nature adverbiale de la forme *τυχόν*, mais que l'absence de réels emplois comme accusatif absolu rend inutile (et donc sans avenir), la création de *τυχόντως*.

### 3.3. Un adverbe de « conjecture »

En effet, *τυχόν* appartient à un petit groupe d'adverbes qui expriment la mise en suspens de la valeur de vérité, comme l'avait bien remarqué Denys le Thrace (1.1, p. 80, l. 2) : *τὰ δὲ εἰκασμοῦ, οἶον ἴσως, τάχα, τυχόν*, « Les [adverbes] de conjecture, comme *ἴσως, τάχα, τυχόν* »<sup>30</sup>. *Τυχόν* a des affinités particulières avec *ἴσως* dans la mesure où l'expression *τυχὸν ἴσως* se rencontre au début de notre corpus : entre le IV<sup>e</sup> siècle et le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, 21 des exemples (sur 54) sont en fait de telles expressions *τυχὸν ἴσως*, comme dans l'exemple (15) :

- (15) // ὄψομαί σ' ἐγὼ  
 ἄδειπνον. ὁ δὲ τραπεζοποιὸς καταμενεῖ  
 εἰς τὸ περίδειπνον **τυχὸν ἴσως**. (Ménandre, *Aspis*, v.233)  
 « Moi, je te verrai privé de repas. Quant à l'esclave qui dresse la table, il restera jusqu'au repas funèbre, peut-être bien »

Il est possible que cette expression n'ait pas été comprise originellement comme entièrement redondante, si l'on admet que *τυχόν* s'emploie ici comme un accusatif absolu, modifié par un adverbe ; l'expression aurait originellement le sens de « comme cela se trouve, à égalité de chances ». Cette interprétation syntaxique,

<sup>27</sup> Même emploi avec *τυχὸν μὲν / τυχὸν δέ*, par exemple chez Arrien, *Lettres à Lucius Gellus* 8.2.

<sup>28</sup> Voir section suivante.

<sup>29</sup> Aristote en compte quatre exemples ; Polybe, et les mathématiciens Euclide et Théon sont les autres auteurs qui emploient cet adverbe.

<sup>30</sup> Nous n'étudierons pas ici les emplois comme adverbes de manière et/ou de modalité de ces termes. Sur ce point, voir E. Ruiz Yamuza (2000 et 2001).

qu'il est impossible de prouver, aurait un double mérite : celui d'expliquer l'emploi apparemment redondant de *τυχόν ἴσως*, et celui de justifier la chronologie de cette expression, qui disparaît presque complètement à partir du premier siècle avant notre ère et ne réapparaît que très sporadiquement à partir du II<sup>e</sup> siècle. Un scénario plausible pourrait être le suivant : en tant qu'ancien accusatif absolu, *τυχόν* peut se construire avec un adverbe *ἴσως* sans que cela soit systématique, chez des auteurs comme Ménandre, Polybe ou Strabon ; mais son emploi comme un adverbe de sens quasiment identique à celui de *ἴσως* a fini par justifier parallèlement la création sans lendemain d'un adverbe *τυχόντως* et l'emploi de *τυχόν* seul, sans *ἴσως*, avec lequel il peut être en relation paradigmatique.

Cette relation paradigmatique est particulièrement nette dans les balancements du type de l'exemple (14) *supra* *τυχόν μὲν/τυχόν δέ*, typique du grec d'époque romaine<sup>31</sup>. On trouve ainsi des balancements en *τυχόν μὲν / ἴσως δέ* (Dion de Pruse, *Discours* 45.15.8), en *ἴσως μὲν / τυχόν δέ* (Dion de Pruse, *Discours* 10.14.7), mais aussi dès l'époque classique *ἴσως μὲν / τάχα δέ*<sup>32</sup>. À cet égard, un exemple de Plutarque mérite d'être cité :

- (16) καὶ τῶν πολλῶν ἀποκρίνασθαι κελευόντων, πρῶτος Πομπήιος εἶπεν ὡς **τάχα** μὲν ἂν μετέλθοι, **τάχα** δὲ οὐκ ἂν μετέλθοι. (Plutarque, *Pompée* 51.5.6)  
 « Et comme la foule lui enjoignait de répondre, Pompée, le premier, dit que peut-être il se présenterait, peut-être il ne se présenterait pas »

Cet exemple est à comparer à l'exemple (14) issu lui aussi des *Vies* et référant à la même situation (la réponse de Pompée à qui on demande s'il va briguer le consulat). Dans les deux exemples *τυχόν* et *τάχα* semblent jouer exactement le même rôle syntaxique et sémantique.<sup>33</sup>

Ces caractéristiques syntaxiques et sémantiques de *τυχόν* ne le prédisposent pas à entretenir des relations privilégiées avec l'éventuel en grec ancien, contrairement à ce que l'on observe en grec moderne.

### 3.4. Τυχόν et l'éventuel en grec ancien

Il faut tout d'abord remarquer que *τυχόν* est compatible avec toutes sortes de temps et de modes : on le rencontre fréquemment avec l'optatif (avec ou sans ἄν) et le futur à l'époque classique. À partir de Ménandre, les temps propres à l'assertion

<sup>31</sup> Voir S. Vassilaki (2003 : 212-214), pour la mise en relation de *τάχα* et de *ἴσως* chez Platon et (2003 : 214-216) pour les disjonctions en *τάχα μὲν / τάχα δέ*.

<sup>32</sup> Cf. Platon, *Phèdre* 265b7. Voir sur ce point S. Vassilaki (2003 : 213).

<sup>33</sup> Ce qui n'est pas le cas en grec moderne où *τάχα* peut s'employer en collocation avec *να* (« συχνά μαζί με πρόταση με το να », d'après le dictionnaire de Thessalonique), ce qui n'est jamais le cas avec *τυχόν*, comme nous l'avons vu. En grec moderne, *τυχόν* est pris dans la syntaxe de l'éventuel, et n'est pas un simple adverbe de conjecture comme *τάχα*. Voir S. Vassilaki (2009) pour les emplois de *τάχα* en grec moderne.

non modalisée sont compatibles avec τυχόν : présent, aoriste, parfait, plus-que-parfait apparaissent ainsi au voisinage de τυχόν, si bien que l'on peut rencontrer un exemple comme 17 :

- (17) αὐτή ᾽στιν τυχόν // (Ménandre, *Epitrepontes* 485)  
 « C'est peut-être elle » / « Si ça se trouve, c'est elle »

De tels exemples sont en fait loin d'être rares. Le tableau suivant donne ainsi la répartition des formes sur lesquelles porte τυχόν (ne sont donc pas pris en compte les contextes elliptiques) :

	Epoque classique	Époque hellénistique	Époque romaine
SN	5	4	12
Sprép	1	3	4
Présent		7	20
Parfait		1	2
Aoriste		3	1
Imparfait		3	7
Plus-que-parfait		2	
Futur	3	5	10
Subjonctif	1		1
Subjonctif + Ὰν			
Optatif	2		
Optatif + Ὰν	9	2	9
Imparfait/aoriste+ Ὰν	1		3
Participe		2	8
Infinitif	1	2	5
Infinitif + Ὰν	1		2
Impératif		1	

Il apparaît nettement que l'emploi de τυχόν avec un subjonctif est rarissime en grec ancien<sup>34</sup> et non attesté au subjonctif accompagné de Ὰν. Notons de même l'absence de τυχόν dans les protases des systèmes hypothétiques : l'écart avec la situation du grec moderne est particulièrement net.

<sup>34</sup> Les deux exemples de subjonctif se trouvent tous deux dans une subordonnée introduite par ἵνα (Platon, *Alcibiade*, 105c5 et Plutarque, *Fragments* (Sandbach) 104.9), qui constitue un contexte syntaxique contraignant pour le subjonctif à l'époque classique. Au-delà de notre corpus, nous avons remarqué, chez Alexandre d'Aphrodise (II<sup>e</sup> siècle de notre ère) deux exemples où τυχόν est compatible avec la morpho-syntaxe de l'éventuel (*Commentaire à la Métaphysique*, 768.7 : ἐὰν [...] τυχόν ἔχη, et *Commentaire aux Topiques* 433.1 : ὅταν λέγω τυχόν ὅτι). Cette structure qui fait étrangement penser à celle du grec moderne est cependant isolée : nous n'en avons trouvé aucun autre exemple en étendant le corpus jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle inclus. Notons enfin chez Epictète, *Manuel*, 1.4.5, un exemple de τυχόν dans une apodose au futur, correspondant à une protase à l'éventuel.

Un point intéressant est que dans certains contextes syntaxiques *τυχόν* donne le sentiment d'être en quelque sorte un renforcement, lexicalement motivé de *ἄν* :

- (18) νομίζων καὶ τὴν τιμὴν μείζω οὕτως ἑαυτῷ γίνεσθαι πρὸς τοὺς φίλους καὶ εἰς τὴν πόλιν τοῦνομα μείζον ἀφίξεσθαι αὐτοῦ, **τυχόν** δὲ καὶ ἀγαθοῦ τινοσ ἄν αἴτιος τῆ στρατιᾶ γενέσθαι. (Xénophon, *Anabase*, 6.1.20.4)  
 « considérant qu'ainsi, il obtenait un plus grand honneur auprès de ses amis, qu'il retournerait dans sa cité avec un renom plus grand, et que peut-être, il serait aussi responsable de quelque bienfait pour l'armée ». (« il pourrait bien aussi, le cas échéant, procurer quelque profit à l'armée », Trad. P. Masqueray)

Les trois infinitifs soulignés marquent ainsi une progression du plus certain, au plus incertain, depuis l'infinitif présent, en continuité avec la situation actuelle, en passant par l'infinitif futur, qui relève ici de l'assertion située à un moment postérieur à la situation d'énonciation, jusqu'à l'infinitif aoriste accompagné de *ἄν* qui implique un basculement dans un monde possible. Dans ces conditions, *τυχόν* apparaît bien comme un renforcement sémantique de *ἄν*. Parmi les contextes où *τυχόν* semble jouer ce rôle, il faut également ajouter, à l'époque romaine, les contextes où *τυχόν* modifie un participe futur (comme dans Dion de Pruse, *Discours* 7.53.6).

### 3.5. Τυχόν et τυγχάνω

Nous avons vu en 2 qu'en grec moderne *τυχόν* alternait avec *τύχει*, dans des contextes syntaxiques identiques, même si la construction du sens différait. En grec ancien, *τυχόν* a un lien avec le verbe *τυγχάνω*, mais il ne semble pas qu'il y ait de réelle concurrence avec le verbe, dans les mêmes conditions syntaxiques<sup>35</sup>.

Tout d'abord, il faut noter que *τυχόν* peut fort bien se trouver dans la même proposition que le verbe *τυγχάνω*, comme en (19) :

- (19) **τυχόν ἴσως** <ὄδ'> ὀδυνώμενός τι νῦν  
τετύχηκε (Ménandre, *Dyscolos*, 125)  
 « Peut-être bien que celui-ci se trouve quelque peu affligé »

En réalité les cas où *τυχόν* semble connaître un emploi comparable à celui de *τυγχάνω*, ne sont pas ceux où *τυγχάνω* constitue le centre de la proposition modalisée, mais où il apparaît dans des propositions de rang adverbial, comme la protase d'un système hypothétique. L'exemple (20) illustre ce cas de figure :

<sup>35</sup> Du reste, le verbe *τυγχάνω* a différents emplois, dont une construction transitive. Sur ces différents emplois, leurs relations et leur fréquence respective, voir J. de la Villa (2008).

- (20) Ὅρας οὖν ὡς οὐκ ἀσφαλές σοί ἐστὶν ἐλθεῖν πρὸς τὸν θεὸν εὐξομένῳ, ἵνα μὴδ' ἂν οὕτω τύχη, βλασφημοῦντός σου ἀκούων οὐθὲν ἀποδέξεται τῆς θυσίας ταύτης, τυχόν δὲ καὶ ἕτερόν τι προσαπολαύσης. (Platon, *Alcibiade*, 150c5)  
 « Tu vois donc comme il est incertain de t'approcher du dieu avec des prières, pour que, si cela se trouve ainsi, en t'entendant prononcer de mauvais propos, il n'accepte en rien ce sacrifice, et que peut-être même tu reçoives en plus quelque autre désagrément »

L'adverbe τυχόν est ainsi mis sur le même plan que la protase d'un système hypothétique, dans la mesure où il est quasiment équivalent de « si cela ne se trouve pas ainsi (ἐὰν δὲ μὴ οὕτω τύχη).

Que τυχόν ne soit pas interchangeable avec τυγχάνω + participe se voit à quelques exemples du grec classique où l'emploi de la forme supposée concurrente est sémantiquement impossible. Ainsi, en (21), l'emploi du verbe paraît très difficile :

- (21) ἐπεπείσμην δ' ὑπὲρ ἑμαυτοῦ, τυχόν μὲν ἀναισθητῶν, ὅμως δ' ἐπεπείσμην [...] (Démosthène, 18.221.2)  
 « À mon propre sujet, j'étais convaincu, peut-être de choses stupides, mais convaincu malgré tout, que [...] »  
 ? ἐπεπείσμην δ' ὑπὲρ ἑμαυτοῦ, τυχόντων μὲν ἀναισθητῶν ὄντων  
 « À mon propre sujet, j'étais convaincu, de choses qui se trouvent (certes) stupides »

Avec le participe, la dissociation énonciative est ici impossible, alors qu'elle est la raison d'être de cette incise. À l'inverse, en (22) et (23), l'emploi de l'adverbe à la place du verbe paraît déplacé, également pour des raisons sémantiques :

- (22) εἰ μὲν τυγχάνει ἀληθῆ ὄντα ἃ λέγω (Platon, *Phédon*, 91b2)  
 « si ce que je dis se trouve être vrai »  
 ? εἰ μὲν τυχόν ἀληθῆ ἐστὶν ἃ λέγω « si ce que je dis est peut-être vrai »  
 (23) καλέσας δὲ Δάμνιππον λέγω πρὸς αὐτὸν τάδε· ἐπιτήδειος μὲν μοι τυγχάνεις ὢν. (Lysias 12.14.2)  
 « J'appelle Damnippe et je lui tiens ce discours : “Il se trouve que tu es mon ami” »  
 ? ἐπιτήδειος μὲν μοι τυχόν εἶ « Tu es peut-être mon ami »<sup>36</sup>

Ces deux exemples montrent bien que l'emploi de τυγχάνω est tout à fait possible avec un procès dont la réalité est présupposée, même si son occurrence n'a pas un caractère de nécessité ; à l'inverse, τυχόν marque l'irruption de l'inattendu, du fortuit qui se détache sur l'horizon des attentes. Il est inattendu que Démosthène soit convaincu d'idées stupides (exemple 21), mais il serait très étrange que la vérité des propos tenus par un locuteur soit considérée comme un pur hasard (exemple

<sup>36</sup> On retrouve ici une caractéristique qui est celle du τυχόν du grec moderne, à savoir sa faculté à jouer un rôle dans la relation inter-sujets. Cependant, la valeur concessive du grec ancien est absente des emplois du grec moderne.

22), de même que les liens d'amitié qui existent entre deux personnages (exemple 23). Il n'est pas inintéressant de noter que nous retrouvons une distinction qui a été mise en valeur pour le grec moderne, dans les contextes où τυχόν et τύχει semblent en concurrence (cf. *supra*). Si τυχόν en grec ancien comme en grec moderne impliquent la même notion d'inattendu, de surgissement du fortuit, on comprend qu'en grec ancien τυχόν n'est pas particulièrement corrélé à l'expression morpho-syntaxique de l'éventuel (c'est-à-dire de l'expression conjointe du subjonctif et de ᾗν) alors que τυχόν apparaît justement dans les constructions syntaxiques de l'éventuel en grec moderne.

#### 4. CONCLUSION

En grec ancien, la catégorie morphosyntaxique de l'« éventuel » (pour désigner le subjonctif accompagné de ᾗν) s'explique de manière compositionnelle : d'une part, le subjonctif marque que le procès relève du domaine du non assertif<sup>37</sup> ; de l'autre, la particule modale ᾗν exprime une relation d'enchaînement prospectif, en lien avec l'actualité du locuteur<sup>38</sup>. L'ensemble permet d'exprimer ce qui est normalement attendu. Τυχόν, quant à lui, fonctionne comme un adverbe, en relation paradigmatique avec des adverbes relevant de la conjecture (et en particulier ἴσως) ; il permet la mise en suspens de l'actualité du locuteur, les effets de dissociation énonciative, et en ce qui concerne le procès, l'expression de l'inattendu. On ne s'étonne donc pas de voir que, en grec ancien, τυχόν est compatible avec les expressions du potentiel et du contrefactuel : τυχόν introduit une part d'altérité convoquée par la τύχη, qui ne trouve pas sa place dans la construction sémantique de l'éventuel qui construit des mondes possibles normalement attendus.

En grec moderne, l'éventuel qui, rappelons-le, n'a pas de forme dédiée par la morphosyntaxe, exclut le subjonctif (avec να)<sup>39</sup>. Il recoupe la catégorie de l'éventuel du grec ancien au sens de ce qui est normalement attendu ; mais étant par défaut aoristique, l'éventuel du grec moderne intègre également le hors-champ de l'attendu, l'imprévu, ce que dénote précisément τυχόν. Dans ces conditions, τυχόν en grec moderne peut entrer dans les configurations syntaxiques de l'éventuel<sup>40</sup> : dans ces constructions, il peut occuper une place, fixe et d'ailleurs pas toujours instanciée. L'éventuel, alors, peut exprimer le surgissement de l'imprévu, de l'inopiné, qui se détache de l'horizon des attentes.

<sup>37</sup> Voir pour le grec ancien, L. Basset, 1989, et dans une perspective de comparaison entre les langues indo-européennes, depuis J. Kuryłowicz (1964, p. 136-140), voir E. Tichy, 2006.

<sup>38</sup> Voir L. Basset, 1988.

<sup>39</sup> Toutefois, en particulier dans la langue orale, les emplois « non standards » du type φοβάμαι να μην έρθει (=φοβάμαι μην έρθει) ne sont pas impossibles.

<sup>40</sup> On aura remarqué que nous ne considérons pas que τυχόν s'insère dans un processus de grammaticalisation, bien que le grec moderne n'ait pas une morphosyntaxe de l'éventuel.



Ainsi, même si τυχόν reste marginal dans les deux langues, il peut être vu comme un révélateur du fonctionnement d'une catégorie. Comprendre l'éventuel comme une collocation morphosyntaxique stable en grec ancien ou comme une configuration syntaxique variable en grec moderne, est certes légitime ; mais au-delà de cette approche, il nous paraît essentiel pour l'analyse de prendre en compte la richesse et la complexité notionnelles d'une catégorie linguistique, dont les frontières ont pu être reconfigurées : cette reconfiguration a sans doute assuré le maintien de la catégorie. Corrélativement, l'évolution de τυχόν ne saurait être pleinement comprise si l'on se contente de lier le mot à sa classe dérivationnelle, et en particulier à τύχη, considéré comme un invariant sémantique. Il nous paraît fécond d'appréhender cette évolution en prenant en compte la classe paradigmaticque dans laquelle τυχόν s'insère : alors que τυχόν relève de la classe lexicale des adverbes de conjecture en grec ancien, il ne peut s'employer en grec moderne qu'en dehors d'une classe paradigmaticque et seulement en collocation dans des configurations syntaxiques. Telles sont probablement les conditions du maintien de τυχόν en grec moderne.

Camille Denizot et Sophie Vassilaki  
 camille.denizot@u-paris10.fr  
 sophie.vassilaki@inalco.fr

## BIBLIOGRAPHIE

- BABINIOTIS Georges, 2009<sup>2</sup> : *Λεξικό της νέας ελληνικής γλώσσας* [Dictionnaire du grec moderne], éd. Centre de lexicologie, Athènes.
- BAKKER Egbert J., 1988 : « Restrictive Conditionals », dans A. Rijksbaron, H. A. Mulder et G. C. Wakker (dir.), *In the Footsteps of Raphael Kühner*, Amsterdam, J. C. Gieben, p. 5-26.
- BASSET Louis, 1989 : *La Syntaxe de l'imaginaire, Étude des modes et des négations dans l'Iliade et dans l'Odyssée*, Lyon, Maison de l'Orient.
- , 1988 : « Valeurs et emplois de la particule dite modale en grec ancien », dans A. Rijksbaron, H. A. Mulder et G. C. Wakker (dir.), *In the Footsteps of Raphael Kühner*, Amsterdam, J. C. Gieben, p. 27-37.
- BLASS Friedrich, DEBRUNNER Albert, 1976 : [14<sup>e</sup> éd. révisée par F. Rehkopf], *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht.
- CULIOLI Antoine & PAILLARD Denis, 1987 : « À propos de l'alternance imperfectif/perfectif dans les énoncés impératifs », *Revue des études slaves* 59/3, En hommage à Jacques Veyrenc : Études de linguistique slave [sous la direction de Paul Garde], p. 527-534.
- DENIZOT Camille, 2014 : « La catégorie de l'éventuel en grec ancien et en latin », dans C. Moreau, J. Albrespit et F. Lambert (dir.), *Travaux linguistiques du Cerlico* 25 (« Du réel à l'irréel »), p. 35-52.

- FRANCKEL Jean-Jacques, 1989 : *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Paris, Droz.
- FRANCKEL Jean-Jacques & PAILLARD Denis, 2007 : *Grammaire des prépositions*, Tome 1, coll. L'Homme dans la langue, Paris, Ophrys.
- GOODWIN William W., 1897 : *Syntax of the moods and tenses of the greek verb*. London, Macmillan.
- JANDA R. D., JOSEPH B. D. 1999 : « The Modern Greek Negator μη(v) as a Morphological Constellation », Proceedings of the 3rd International Conference on Greek Linguistics, Ellinika Grammata, Athènes, p. 341-351.
- KÜHNER Raphael et GERTH Bernhard, 1904 : *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Hannover, Hahn.
- KURYŁOWICZ Jerzy, 1964 : *The inflectional Categories of Indo-Europeans*, Heidelberg, Carl Winter.
- LIDDELL H. G., SCOTT R. JONES H. S. (1940<sup>e</sup>) [1843] = *A Greek-English Lexicon*, Oxford, Clarendon Press.
- MARTIN Robert, 1987, *Langage et Croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, P. Mardaga.
- 1992 (1<sup>re</sup> éd. 1983) : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MATHYS Audrey, 2014 : « Adverbs derived from participles in Ancient Greek », communication le 23/09/2014, dans le cadre de la Journée de travail de la Société des Études Indo-européennes (« Verbal Adjectives and Participles in Indo-European Languages ») à Paris (E.N.S.).
- de PURY-THOUMI SYBILLE, 1981 : « L'espace des possibles : l'exemple du nahuatl », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 76/1, p. 359-379.
- RIKSBARON Albert, 2006 [1<sup>re</sup> éd. 1994] : *The Syntax and the Semantics of the Verb in Classical Greek, an Introduction*, Chicago, The University of Chicago Press.
- RUIZ YAMUZA Emilia, 2000 : « Objective and subjective modality satellites in Ancient Greek, τάχα and ἴσως », *Glotta* 76, p. 237-248.
- 2001 : « Deplaziamientos semánticos en adverbios de modalidad en griego antiguo », *Habis* 32, p. 659-675.
- SCHWYZER Eduard, DEBRUNNER Albert, 1958 : *Griechische Grammatik II*, München, C. H. Beck.
- TICHY Eva, 2006 : *Der Konjunktiv und seine Nachbarkategorien. Studien zum indogermanischen Verbum, ausgehend von der älteren vedischen Prosa*, Bremen, Hempfen Verlag.
- [TRIANDAPHYLLIDIS Manolis], 1998 : *Λεξικό της κοινής νεοελληνικής* [Dictionnaire du grec moderne commun/standard], éd. Ινστιτούτο Νεοελληνικών Σπουδών, Ιδρυμα Μανόλη Τριανταφυλλίδη [Institut d'études néo-helléniques / Fondation Manolis Triandaphyllidis], Université Aristote de Thessalonique.
- TZARTZANOS Achilleas, 1946: *Νεοελληνική Σύνταξις* [Syntaxe néo-hellénique], vol. 1&2, ΟΕΣΒ, Athènes 1963.

- VASSILAKI Sophie, 2003 : « À propos de l’adverbe τάχα en grec : de vite à peut-être et faire comme si », dans Chr. Bonnot, A. Montaut et S. Vassilaki (dir.), *Cahiers de linguistique de l’INALCO* 4, p. 185-238.
- , 2005 : *Contribution à l’étude du système modal en grec moderne*, Mémoire en vue de l’habilitation à diriger des recherches, INALCO, 168 p. (monographie non publiée)
- , 2009 : « De la vitesse à la feintise : les emplois néo-helléniques de l’adverbe τάχα », dans Constantin Bobas (dir.), *D’une frontière à l’autre : mouvements de fuites, mouvements discontinus dans le monde néo-hellénique*, Presses universitaires du Septentrion, p. 565-578.
- VILLA Jesús de la, 2008 : « La suerte y la sintaxis : sobre las construcciones de τυγχάνω », *Faventia* 30/1-2, p. 271-283.
- de VOGÛE, Sarah, 1999 : « Ni temps, ni mode : Le système flexionnel du verbe en français », dans Vogeleer, S, Borillo, A, Vuillaume, M, & Vetters, C (dir.), *La Modalité sous tous ses aspects*, Amsterdam, Rodopi, p. 93-114.
- WAKKER Gerry, 1994 : *Conditions and Conditionals. An Investigation of Ancient Greek*, Amsterdam, J. C. Gieben.

## RESUME

Dans les systèmes du grec ancien et du grec moderne, ce que l’on peut appeler « éventuel », occupe des positions syntaxiques remarquablement proches (dans les hypothétiques, les temporelles et les relatives), même si le matériau morpho-syntaxique diffère : le subjonctif accompagné de ἄν en grec ancien, le thème verbal d’aoriste « nu », i.e. sans prémorphème en grec moderne. Nous essayons d’approfondir cette notion d’éventuel en confrontant les deux langues et en utilisant le prisme de l’adverbe τυχόν, intégré dans la syntaxe de l’éventuel en grec moderne, mais non en grec ancien. Notre étude est ainsi une contribution à l’étude d’une catégorie qui n’est pas simplement modale, tout en proposant une réflexion sur les conditions du maintien de τυχόν en grec moderne.

## ABSTRACT

In the systems of Ancient Greek and Modern Greek, the notion that can be called “presumptive” (French “éventuel”) is used in syntactic contexts which are remarkably close (in hypothetical, temporal and relative clauses), even if the morpho-syntactic components are quite different: subjunctive with ἄν in Ancient Greek, bare aoristic verbal form, without any premorpheme, in Modern Greek. We try to go further and to define more accurately the notion of “presumptive” in two ways: we compare the two languages, and we use as a revealing tool the adverb τυχόν which is integrated in the syntactic patterns of presumptive in Modern Greek, but not in Ancient Greek. Our study seeks to provide a contribution to the definition of a category which does not pertain only to modality, and to the parameters for the maintaining of τυχόν in Modern Greek.

Mots clés: système modal, système hypothétique, mondes possibles, futur temps/mode, catégorie linguistique.